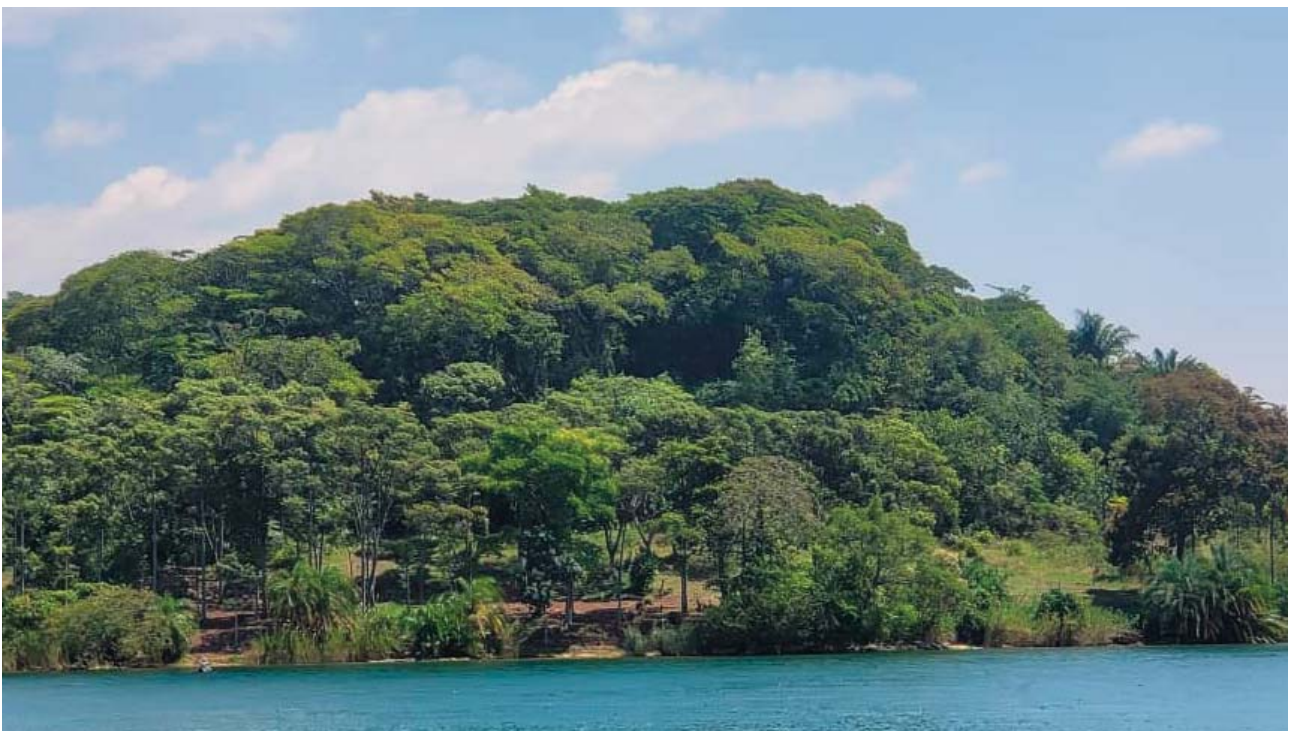

La vente aux enchères des blocs pétroliers et gaziers en République Démocratique du Congo : Une catastrophe écologique, socio-économique et culturelle en perspective.

Déclaration des défenseurs des droits de l'environnement, des peuples autochtones pygmées et des communautés locales.



Dans le contexte de 30 blocs pétroliers et gaziers et la promotion des activités extractives plus largement en RDC au regard des engagements pris depuis la COP21 de Paris de promouvoir les énergies renouvelables, les organisations de la société civile congolaise, les mouvements des jeunes et des peuples autochtones pygmées, sont réunis autour de la conviction que la préservation de l'environnement est un devoir moral et une responsabilité envers les générations futures. Nous sommes aussi convaincus que la vraie lutte contre la pauvreté et le développement économique durable - les plus hautes priorités pour notre pays - sont intimement liés à la conservation de nos écosystèmes. Ces objectifs dépendent également d'une gouvernance transparente des ressources naturelles et du respect de l'Etat de droit. Dans ce sens, la participation et les droits des communautés locales et des peuples autochtones pygmées qui ont traditionnellement protégé les grandes forêts de la RDC est particulièrement importante.



Dans ce contexte, et à la veille de la Conférence des Parties sur le climat, COP28, nous exprimons notre opposition conjointe à la vente des blocs pétroliers et gaziers en RDC, pour les raisons suivantes :

- Jusque-là, le processus des appels d'offres des 27 blocs pétroliers et 3 gaziers a connu plusieurs illégalités et incohérences au niveau du cadre légal et réglementaire¹, ainsi que des questionnements sur le respect des normes et l'expertise des entreprises associées aux blocs actifs.
- Les communautés locales et les populations autochtones pygmées n'ont préalablement pas été informées ni consultées de ce processus qui transformerait leurs espaces de vie de façon irréversible, et quelques-unes ont commencé à exprimer leur forte opposition à l'exploitation dans leurs territoires².
- Cette exploitation ne sera pas la solution miracle au problème économique congolais. En effet, la RDC, contrairement à plusieurs pays qui n'ont que le pétrole comme richesse, dispose d'une diversité de ressources capables de booster son développement tout en assurant la durabilité.
- Les blocs proposés menacent la destruction des écosystèmes forestiers, y compris des aires protégées, les tourbières et les zones à haute valeur pour la conservation.

¹ Pour plus de détails, voir la Note de position de la société civile environnementale (RENOI) relative aux appels d'offres sur l'attribution des droits d'hydrocarbures en République Démocratique du Congo de Septembre 2022.

² Voir la Déclaration d'indignation de l'organisation UPADIS-Batwa du territoire d'Ijwi de Octobre 2023

- Les perturbations écologiques, socio-économiques et culturelles liées à l'exploitation pétrolière généreront des pertes irréversibles pour les peuples qui les subissent.
- En effet, comme le démontre l'activité pétrolière actuelle dans le territoire de Muanda au Kongo Central³, et dans plusieurs pays du monde, cette activité produit des impacts catastrophiques sur les écosystèmes avec impacts sur les moyens de subsistance traditionnels, les cours d'eau et la santé humaine.
- Comme le pays l'a déjà témoigné à maintes reprises, l'exploitation des ressources naturelles dans les zones de conflits, et c'est le cas notamment de l'Est de la RDC, dans la plupart de cas exacerbe ces conflits et favorise la criminalité.
- Cette initiative va absolument à l'encontre des objectifs climatiques globaux et nationaux, pouvant augmenter les émissions de carbone de manière significative, transformant l'image de la RDC comme « Pays Solution » en une coquille vide.

Pour ces raisons, nous demandons à l'État congolais de retirer les blocs pétroliers et gaziers (pas seulement ceux qui se trouvent dans les aires protégées) et l'exhortons à poursuivre une voie de développement plus équitable et durable, basés sur quelques priorités fondamentales ; à savoir :

- Une transition énergétique juste favorisant les énergies renouvelables (micro et mini barrage, solaires, géothermie, éolienne, photovoltaïque et biomasse).
- La mise en valeur d'autres potentialités, telles que l'agriculture durable et la pêche.
- La réalisation des droits collectifs aux terres des populations locales et autochtones comme condition préalable et à la protection des forêts et à la croissance économique équitable.
- La défense du droit à la consultation préalable, participation des communautés locales et populations autochtones dans la prise de décision concernant tout développement prévu dans leurs territoires coutumiers. Dans ce sens, particulièrement le respect de la loi portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées de 2022.
- La transparence dans la gestion des terres et des ressources naturelles, permettant à la société civile de veiller sur la cohérence et la légalité des diverses initiatives.
- Égalité dans le partage des bénéfices de la croissance économique, avec un fort accent sur la lutte contre la pauvreté et l'inclusion des groupes traditionnellement défavorisés.

Dans ce contexte, nous demandons aux bailleurs et investisseurs internationaux de soutenir ces efforts, particulièrement en promouvant une nouvelle architecture globale de financement pour les forêts, notamment par le biais d'une taxe mondiale sur le carbone, d'une réorientation des subventions, de paiements équitables pour les services écosystémiques et d'un allègement de la dette.

En tant que société civile, mouvement des jeunes et des peuples autochtones pygmées, nous resterons constructifs et engagés dans la défense des droits, de l'environnement et contribuerons à :

- Aider à développer des politiques et des programmes qui réduisent la dépendance du pays aux hydrocarbures/énergies fossiles.
- Fournir des informations et des données sur les problèmes auxquels la société est confrontée et aider à développer des solutions justes et efficaces.
- Disséminer des informations fiables et scientifiques sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation des hydrocarbures..

Tous ensemble, nous avons droit à un environnement sain et propice et une responsabilité de léguer une planète viable aux générations futures. Ensemble, nous avons une responsabilité envers ceux qui ont contribué historiquement à protéger nos terres et nos ressources, et qui sont actuellement marginalisés dans les processus de prise de décisions. Nous appelons l'État congolais et la communauté internationale réunie à la COP28 à soutenir cet appel à l'action.

³ <https://congominer.org/reports/2275-impacts-de-perenco-rep-sur-le-cadre-de-vie-des-communautes-de-muanda-en-rdc>



Laissons le pétrole de la République Démocratique du Congo sous la terre

Fait à Kinshasa et à Goma, le 28 Novembre 2023



Les signataires

- 1) Action pour la Biodiversité Environnement et Développement durable (ABED)
- 2) Actions pour la Promotion et Protection des Peuples et Espèces Menacés en RDC (APEM)
- 3) AFRICAPACITY RDC
- 4) Alertes Congolaises pour l'Environnement et les Droits Humains (ACEDH)
- 5) Bureau de Veille et de Gouvernance des Ressources Naturelles (BVGRN)
- 6) Cadre d'Acteurs et d'Actions pour le Développement Durable (CAADD)
- 7) Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles Ituri (CdC/RN Ituri)
- 8) Centre d'Éducation pour la Protection de l'Environnement et Développement Durable (CEPED)
- 9) Coalition des Organisation de la Société Civile pour le suivi des réformes et de l'Action Publique (CORAP)
- 10) Dynamique de groupes des Peuples Autochtones (DGPA)
- 11) Extinction Rébellion RDC (XR-RDC)
- 12) Fédération des Comités des Pêcheurs Individuels du Lac Edouard (FECOPEILE)
- 13) Groupe de Réflexions et d'Actions pour le Développement Intégral (GRADI)
- 14) Initiative pour le Développement Local (IDEL)
- 15) Innovation pour le Développement et la Protection de l'Environnement (IDPE)
- 16) Mouvement des Jeunes en Actions pour le Changement en RDC (MOJAC-RDC)
- 17) Mouvement des Jeunes pour la Protection de l'Environnement (MJPE)
- 18) Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Écosystèmes Forestiers (Réseau CREF)
- 19) Ressources Naturelles et Développement (RENAD)
- 20) Save My World (SMW)
- 21) Union des Peuples Autochtones /Batwa pour le Développement et l'Insertion Socio-économique (UPADIS-Batwa)
- 22) Union pour l'Émancipation de la Femme Autochtone (UEFA-RDC)
- 23) Union pour le Développement de Minorités EKONDA (UDME)

Pour tout contact :

apemasblrdc@gmail.com
+243 81 63 34 282